



## RESAD : BILAN DE QUATRE ANNÉES D' ACTIONS EN RÉSEAU



Nord Mali



Burkina Faso



Niger

### Genèse d'un réseau de la société civile impliqué dans la lutte contre la désertification (LCD) au Sahel

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger font partie des pays les plus touchés au monde par l'aridité, l'accroissement de la population et les pressions environnementales qui conduisent au processus de désertification. En conséquence, la lutte contre la désertification (LCD) dans ces pays est une action majeure des acteurs du développement. Pour autant, le manque de capitalisation et de concertation entre ces acteurs est flagrant.

Certains réseaux internationaux d'acteurs de la société civile comme Drynet, avait déjà pris en compte cette problématique et mis en place des processus de concertation entre acteurs des cinq continents. Mais des difficultés de communication en anglais pour les acteurs de la société civile sahélienne les ont amenés à être peu actifs dans les grands réseaux internationaux. En parallèle, la volonté de se regrouper autour d'une spécificité géographique a été un élément moteur pour ces acteurs, ainsi que l'importance stratégique donnée à l'Afrique par la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification. Il y avait donc là une réelle opportunité à saisir de créer un réseau des acteurs de la société civile impliqués dans la LCD au Sahel, pour une action cohérente sur le terrain et dans les négociations internationales.

Le CARI, à travers le GTD (Groupe de Travail Désertification), a donc sollicité les différents partenaires sahéliens afin d'évaluer la possibilité et les conditions de création d'un tel réseau. Les premières discussions ont eu lieu lors de rencontres internationales et lors de formation en agroécologie organisées au Niger et au Burkina-Faso avec le CNCOD (Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification, Niger) et le SPONG (Secrétariat Permanent aux ONGs, Burkina-Faso). Forts de ces premiers échanges et de ces expériences de concertation, les partenaires ont validé l'idée de créer le ReSaD en 2010. Ainsi, les plateformes que sont le CNCOD, le SPONG, le GTD et le GCoZa (Groupe de Coordination des Zones Arides, Mali, qui a rejoint le ReSaD en 2012), se sont constituées en réseau. Depuis 2011, de nombreuses actions ont été menées autour de 3 objectifs majeurs :

- Renforcer les capacités des plateformes de la société civile,
- Construire un plaidoyer commun à l'échelle nationale et internationale,
- Sensibiliser l'opinion publique sur la GDT (gestion durable des terres) et la LCD.

Le ReSaD clôture sa première phase d'activités au 30 juin 2014. Nous espérons que la société civile engagée dans la LCD se retrouvera dans ses actions et pourra ainsi poursuivre ce travail prometteur !

Christophe Brossé, Responsable administratif et financier pour CARI/ReSaD

### Dates marquantes...

- **26 nov. au 1er déc. 2007** : formation/sensibilisation à la lutte contre la désertification à Ouagadougou et formation à l'agroécologie à Fada N'Gourma au Burkina Faso
- **3 au 6 nov.** : atelier gestion durable des terres et lutte contre la désertification près de Niamey au Niger
- **Sept. 2008** : Atelier coopération décentralisée et lutte contre la désertification à Paris (point de départ du Programme régional de gestion durable des terres, PRGDT)
- **2008-2009** : Echange et rédaction du document de projet en concertation avec l'ensemble des partenaires
- **Déc. 2009** : Signature de la convention avec l'AFD
- **14 juin 2010** : Atelier de lancement du RéSaD à Montpellier
- **De sept. à Oct. 2010** : Atelier de lancement dans chaque pays

## LE RESAD: UNE GRANDE OPPORTUNITÉ POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE NIGÉRIENNES

Le Comité National de Coordination des ONG sur la désertification (CNCOD), depuis sa création a toujours servi de cadre d'échange et de concertation pour les organisations de la société civile nigériennes. Il est présentement le seul interlocuteur des OSC reconnu par le gouvernement du Niger. Dès lors, il n'a cessé d'apporter avec le concours de certains partenaires techniques et financiers, son soutien en termes de formation, d'appui conseil, de prise de position, de sensibilisation pour les OSC membres et non membres.

Ainsi, à partir de 2010, avec la mise en place du ReSaD, l'appui à la société civile s'est accentué avec le renforcement des capacités de plusieurs ONG et associations de développement œuvrant dans le cadre de la lutte contre désertification et la gestion durable de terres. Au nombre de ces formations on peut noter:

- la formation des OSC, pouvoir public et journalistes sur le cadre institutionnel de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) à Maradi,
- la formation des OSC sur le plaidoyer à Niamey,
- l'atelier de Dosso sur la Grande Muraille Verte pour le Sahel et le Sahara, la participation aux conférences 2013 (COP 11, COP18, réunion de Saly au Sénégal, etc.).

D'autre part, par souci de décentraliser ses activités afin d'avoir une

meilleure visibilité, le ReSaD s'est engagé à ouvrir des antennes au niveau régional suivant une planification. C'est ainsi qu'il a procédé à la mise en place des antennes CNCOD de Tahoua et Agadez, pour un premier temps.

Il a aussi fortement participé à la mise en place d'une plateforme de la société civile sur le changement climatique.

Le ReSaD/Niger est représenté :

- au conseil national de l'environnement pour un développement durable (CNEDD) : point focal national des trois Conventions post-Rio ou il occupe la vice-présidence,
- au niveau du Plan de développement économique et social (PDES),
- au conseil économique, social et culturel (CESOC),
- à l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens).

Il est également le point focal Terre Africa et de la Grande Muraille Verte, etc.

Le ReSaD est aujourd'hui un cadre de référence pour les acteurs de la société civile du Niger qui œuvrent dans la lutte contre la désertification et la gestion durable de terres.

**Gambo Ahmadou**, Coordinateur CNCOD/Niger

### LE CNCOD PARLE DU RESAD



Le Réseau Sahel Désertification a commencé à intervenir au Niger en 2010, à travers le Comité national de coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD). Depuis ce jour, le ReSaD a financé plusieurs activités dont des ateliers de renforcement des capacités au profit des acteurs des ONG intervenant dans le domaine de la lutte contre la désertification. Ainsi, plusieurs ateliers ont été organisés à Maradi, Dosso, Tahoua et Niamey.

Ces différents ateliers ont permis aux participants de renforcer leurs capacités en matière de gestion durable des terres et de lutte contre la désertification. Ils leur ont en outre, permis de découvrir certaines initiatives en matière de gestion durable des terres, dont celles de Terre Africa et de la Grande Muraille Verte.

**Moussa Halilou**, Coordinateur CNCOD, point focal ReSaD - Niger

### LE CNED PARLE DU RESAD

Le CNEDD, composé des représentants de l'Etat et de la Société Civile, est chargé d'assurer la coordination et le suivi de la politique nationale en matière d'environnement et de développement durable. A ce titre, il est fortement impliqué dans toutes les activités que les OSC mènent sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre des conventions post-Rio en général et en particulier la Convention sur la Lutte contre la Désertification.

Le ReSaD est un acteur privilégié (tant sur le plan du renforcement des capacités que sur le plan des activités sur le terrain) dans ce cadre parce qu'il appuie, à travers ses partenaires à l'atteinte des objectifs que le NIGER s'est fixés en signant et ratifiant la Convention.

Le ReSaD doit continuer ses activités de formation, d'information et de sensibilisation sur la lutte contre la désertification en particulier et au delà en s'appuyant sur la synergie des trois Conventions post-Rio (atelier national de sensibilisation des acteurs de la Société Civile sur le mécanisme institutionnel de l'UNCCD à Maradi; atelier national sur la Grande Muraille Verte à Dosso) et cela au niveau de tous les acteurs en particulier au niveau décentralisé (mise en place des antennes régionales ReSaD comme celles de Tahoua et Agadez).

**Assadek Cham cham**, SE/CNEDD - Niger



Atelier de Dosso, organisé en novembre 2013

## MUTUALISER, CAPITALISER LES LEÇONS ET EXPÉRIENCES ET COMMUNIQUER VERS LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Le bilan montre aujourd'hui que l'objectif de capitalisation du ReSaD pour la période 2010-2014 est en voie d'être atteint et cela grâce aux actions menées en direction des membres et des partenaires du ReSaD. Le GTD y a pris une part active.

Tout d'abord par la mise en place d'une page Internet pour le ReSaD sur le site [www.cariassociation.org/resad](http://www.cariassociation.org/resad) où l'information sur le réseau et ses membres est disponible. Cette page est un relai vers les sites internet des plateformes membres du ReSaD.

Ensuite par la capitalisation d'expériences de Lutte contre la désertification (LCD) par les acteurs de la société civile. En se basant sur les expériences et projets de 12 ONG françaises membres du Groupe de travail désertification (GTD), des bonnes pratiques et des recommandations ont été identifiées et formulées à destination de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et des Organisations de la société civile (OSC). Ce rapport a été diffusé et débattu lors des travaux de Convention, à Bonn en Février 2011. Il est disponible sur le site du GTD : [www.gtdesertification.org/IMG/pdf/Rapport\\_France\\_OSC2011-lg.pdf](http://www.gtdesertification.org/IMG/pdf/Rapport_France_OSC2011-lg.pdf)

La communication est également portée par la rédaction d'une lettre d'information électronique trimestrielle « Les nouvelles du ReSaD », dont la diffusion a démarré avec les ateliers de lancement du réseau au Sahel, en septembre 2010. Le bulletin est alimenté par des articles réalisés par chacune des plateformes nationales.

Le Bulletin trimestriel du ReSaD est complété par « Les mensuelles LCD » où les actualités du site Internet GTD sont compilées et envoyées par voie électronique à environ 900 contacts individuels ou collectifs.

Dans le cadre du ReSaD, le guide GTD "Désertification: repères pour comprendre et agir" a été réimprimé en 200 exemplaires diffusés lors

des ateliers de lancements pays (Niger, Burkina Faso et Mali). Ce guide est disponible sur le site Internet du GTD.

Le GTD a publié en mars 2012 un document intitulé "Lutte contre la désertification, comment le plaidoyer renforce l'action". Remis au Secrétaire exécutif de la CNULCD au cours du 6<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau à Marseille, il s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent entreprendre des actions de plaidoyer. On y trouve des arguments en faveur de la lutte contre la désertification et des outils et méthodes pour réaliser une campagne de plaidoyer. Diffusé à près de 1000 exemplaires en France et au Sahel, le document est disponible gratuitement sur le site du GTD [www.gtdesertification.org/ressourcotheque/files/plaidoyer-lg.pdf](http://www.gtdesertification.org/ressourcotheque/files/plaidoyer-lg.pdf)

Enfin, un poster et une plaquette ReSaD ont été créés pour chacune des plateformes du ReSaD. La plaquette, imprimée en 4000 exemplaires en français et 2000 en anglais, est aussi disponible sur la page internet du ReSaD [www.cariassociation.org/resad](http://www.cariassociation.org/resad)

Ces outils de communication ont été utilisés lors des ateliers de lancement du ReSaD dans chacun des quatre pays (Burkina Faso, Mali, Niger, France) et comme support de communication lors des rencontres nationales et internationales.

A travers son rôle de centre de ressources, le GTD a donc une place essentielle au sein du ReSaD. Il trouve aussi dans ce partenariat l'opportunité d'échanger avec les acteurs de la société civile directement en prise avec les réalités de son terrain de prédilection : le Sahel.

**Christian Houdus,**

Directeur Etudes et capitalisation Eau Vive

### LE GTD PARLE DU RESAD



Le ReSaD est un jeune réseau et après quatre ans d'activité son premier bilan est conforme aux objectifs fixés : réunir les forces de quatre collectifs au Sahel et en France, animer, proposer, témoigner. Sans doute convient-il d'évaluer désormais les changements induits par ces activités, sur l'évolution des politiques publiques, sur les conditions de vie des populations, sur la protection des terres.

C'est aussi l'ambition du ReSaD pour les prochaines années : se doter de stratégies pour le changement et continuer à porter haut la voix de la société civile.

**Christian HOUDUS,** Directeur Etudes et capitalisation Eau Vive

Point focal ReSaD - France

### LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FRANÇAIS PARLE DU RESAD

La Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification, adoptée en 1994 à Paris, est l'une des trois conventions issues de la Conférence de Rio de 1992. Elle se distingue des deux autres par sa priorité accordée à l'Afrique, le lien explicite entre lutte contre la pauvreté et protection de l'environnement et la dimension participative de sa mise en œuvre. Il est donc attendu des organisations de la société civile (OSC) qu'elles jouent un rôle dans cette Convention.

En renforçant les compétences de 4 plateformes d'OSC, au Mali, au Niger, au Burkina Faso et en France, le projet Resad 1 a notamment permis de renforcer la voix de ces acteurs dans leur pays, en Afrique et au sein de la Convention. Même si beaucoup reste à faire pour répondre aux enjeux de la désertification dans les pays affectés, la participation plus effective de la société civile dans la lutte contre la désertification est une avancée qu'il convient à présent de consolider.

**Sandra Rulliere,**

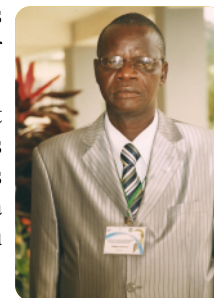
Rédactrice "Désertification et dégradation des terres"  
Sous-direction de l'environnement et du climat  
Ministère des Affaires Étrangères - France



## AVEC L'APPUI DU RESAD, LE GCOZA-MALI DEVIENT UN RÉFÉRENT SUR L'UNCCD ET LA GESTION DURABLE DES TERRES (GDT)

La mission de GCoZA-Mali est de contribuer au développement du Mali à travers le renforcement de la participation de ses membres aux activités liées à la sécurité alimentaire et à la gestion des ressources naturelles. Ses activités s'articulent autour de la recherche action, de la diffusion de connaissances et du plaidoyer à l'échelle nationale et internationale.

A ce titre, le RéSaD 1 a contribué largement à la crédibilisation du GCOZA-Mali auprès du Ministère de l'Environnement comme partenaire stratégique dans les activités d'alignement, d'actualisation et d'adoption des PAN des différentes conventions des Nations Unies logées à l'AEDD (Agence pour l'environnement et le développement durable). Au niveau des OSC, il a contribué à la caractérisation des acteurs de la LCD du Mali, au renforcement de leurs capacités pour le suivi et la mise en œuvre des programmes nationaux relatifs à la LCD. Aujourd'hui le RéSaD se positionne comme un véritable réseau de veille sur toutes les questions relatives à la GDT/LCD au Mali.



Ibrahima Séméga

---

*"Aujourd'hui, le reSaD se positionne comme un véritable réseau de veille sur toutes les questions relatives à la GDT/LCD au Mali."*

---

Si le GCOZA-Mali est aujourd'hui cité comme réseau de référence en matière de GDT au Mali et dans la sous-région Ouest-Africaine, le RéSaD n'est pas étranger à ce leadership au regard des activités qu'il a mis en œuvre au cours de ces dernières années. Le grand engouement des plateformes pour adhérer au GCOZA-Mali résulte des activités que le RéSaD porte au Mali. Avec la préparation du ReSaD 2, la société civile malienne entrevoit un grand espoir, avec la possibilité de consolider ses actions et son rôle majeur à l'échelle nationale.



Formation à la Gestion Durable des Terres - Mali

### LE GCOZA PARLE DU RESAD

« Le RéSaD a non seulement permis d'identifier et de fédérer les acteurs de la LCD de France, du Burkina Faso, du Niger et du Mali mais aussi de renforcer leurs capacités et leurs connaissances sur les différentes conventions des Nations Unies et leur conférer ainsi, une légitimité par rapport à leur implication dans l'alignement ou la révision des PAN LCD de leurs pays ».

Le RéSaD est en passe de gagner la place qui serait la sienne auprès du Secrétariat de l'UNCCD à travers son positionnement.

**Ibrahima Séméga,**

Président du GCOZA-Mali, point focal ReSaD - Mali

### L'AEDD PARLE DU RESAD

Le RéSaD est une plateforme d'acteurs de la lutte contre la désertification très dynamique dans le suivi et le partage d'informations relatives à la convention sur la désertification. Il constitue en lui-même un instrument de veille stratégique pour les OSC dédiées à la LCD/GDT et confère à ces acteurs une légitimité leur permettant d'influencer les politiques sur les questions relatives à la LCD. Les différentes activités menées par les plateformes du Mali, du Burkina Faso et du Niger et la très grande présence du Président du ReSaD aux FORAS attestent ce bien fondé du ReSaD.

A travers ce que j'ai vécu ces deux années, je peux dire que le ReSaD nous a permis d'avancer. Il a en effet pu discerner à travers le travail de caractérisation, les vrais acteurs au regard du grand nombre de ceux qui se disent acteurs LCD. A l'AEDD, nous avons été impressionnés par l'appui du RéSaD à nos deux points focaux pour faire avancer à la fois le PAN LCD du Mali et notre Stratégie Nationale sur l'IGMVSS. Ce sont des faits marquants qui prouvent le dynamisme et l'efficacité de ce réseau.

Dans le futur, nous souhaitons qu'il mobilise davantage de fonds car les défis à relever restent nombreux.

**Mr Tieffing Traoré,**

Représentant permanent de l'AEDD au sein du GCOZA - Mali

## LA SOCIÉTÉ CIVILE DU BURKINA-FASO CRÉE DU LIEN ENTRE LA CONVENTION DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET LA CNULD

### La caractérisation des acteurs de la LCD : un point de départ obligatoire



Une étude de caractérisation des acteurs de la LCD a été menée dans chacun de pays du ResaD. Au Burkina-Faso, cette étude a été de grande envergure. Le travail initial de caractérisation des acteurs a connu une deuxième phase ayant pour objectif d'élargir la zone de couverture de l'étude et a inclus la typologie des acteurs à travers les bailleurs de fonds finançant la lutte contre la désertification Burkina Faso.

Les objectifs spécifiques ont donc été les suivants :

- Actualiser la liste des acteurs des quatre précédentes à partir des bases documentaires des directions régionales de l'environnement et du développement (DREDD), de leurs contacts (mail et téléphones) ou du répertoire du SPONG sur l'environnement,
- Produire un rapport actualisé de l'étude assorti en prenant en compte les organisations de la société civile de la Région de l'Est et des bailleurs de fonds finançant la LCD résidant au Burkina et ailleurs avec leurs contacts et procédures si possibles.

Au total, le travail de caractérisation des acteurs a permis de recenser près de 320 acteurs de la LCD au Burkina-Faso (associations et groupements).



Atelier de concertation

### ResaD-Burkina Faso participe à la caractérisation des acteurs intervenant dans la biodiversité



Le Burkina-Faso, en ratifiant la convention sur la diversité biologique a entériné sa volonté de faire valoir la pleine participation des OSC dans sa mise en œuvre. Dans la perspective de l'élaboration du cinquième rapport national sur la biodiversité, le SPONG a réalisé en 2013-2014, une étude de caractérisation des organisations de la société civile intervenant en matière de biodiversité au Burkina-Faso en partenariat avec le SP-CONEDD.

L'étude a révélé que la société civile est très active dans le domaine de la biodiversité mais surtout qu'elle établit un lien fort entre cette dernière et la désertification. Aussi, la société civile mène des activités qui concourent à la fois à la conservation de la diversité biologique et à la lutte contre la désertification.

A travers tout le pays, la société civile participe à la mise en œuvre de la convention par des projets de terrain comme la promotion, en vue

de leur adoption par les communautés, de diverses pratiques en agriculture, élevage, faune, foresterie, etc. Ces acteurs rencontrent cependant des difficultés liées au manque ou à l'absence de données récentes (études) sur la mise en œuvre de la convention biodiversité et d'un cadre fédérateur de leurs interventions.

C'est en cela que l'initiative de la mise en place du Cadre de Concertation Unique des Conventions (CCUC), lancée en 2012 revêt une grande importance.

**Sylvestre N. Tiemore,**  
Coordonnateur du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG),  
point focal RéSaD - Burkina-Faso

### LES RADIOS RURALES INTERNATIONALES PARLENT DU RESAD

En référence à notre expérience récente, l'initiative du Réseau Sahel Désertification (RéSaD) change fondamentalement deux choses capitales :

- le paysage institutionnel du secteur de l'environnement : en effet à travers le RéSaD les autorités en charge de l'environnement ont en face un interlocuteur engagé qui par ses actions imprime une certaine modification du jeu des acteurs en présence,
- cette modification repose d'ailleurs sur la vision du réseau qui met les acteurs au service de la cause à travers le plaidoyer pour améliorer les conditions de vie dans les zones arides.

Cette évolution du paysage invite chaque acteur à travailler pour renforcer cette dynamique et à l'avenir, Radios Rurales Internationales pourrait envisager de s'y associer et développer des synergies, parce que ma structure se focalise aussi sur deux choses : partager les connaissances et donner la voix aux exploitations familiales par le truchement de la radio.



**Athanase Kabore,**  
Coordinateur Régional Radios Rurales Internationales (RRI) - Burkina-Faso

## ReSaD 2 : vers une consolidation des actions de la société civile dans la LCD

L'organisation de la société civile en réseau a permis d'initier des actions collectives de plaidoyer auprès des instances nationales, régionales et internationales, mais aussi de renforcer les capacités des membres et de consolider le maillage entre les différentes plateformes. Face à l'ampleur de l'enjeu considéré, les actions entreprises doivent être poursuivies, développées, renforcées et permettre de poursuivre l'effort collectif engagé entre les quatre plateformes.

La phase 2 du projet ReSaD est donc en cours d'élaboration, avec pour objectif de mieux outiller l'organisation collective de ce réseau, son accès à l'information, ses capacités de capitalisation d'expérience et de modalités de concertation. Les partenaires du réseau se sont réunis à ce propos en mai 2014, à Ouagadougou, pour finaliser le futur plan d'action.



Réunion du ReSaD avec le responsable de la communication du projet FLEUVE Alexander Asen

Appuyer l'organisation de la société civile dans le cadre de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres est apparu comme un point essentiel lors de la première phase. Il va de soi que cette nouvelle dynamique instaurée au sein du réseau doit aussi présenter une facette innovante.

A ce propos, le réseau inclus pour ReSaD 2 un travail spécifique en partenariat avec les collectivités locales, afin de favoriser l'identification de pratiques innovantes de gestion durable des terres, de favoriser leur diffusion, et de renforcer les capacités de ces collectivités en termes de plaidoyer. Associé à Drynet et au RADD0 dans le cadre du projet Fleuve (MM/FAO/CARI), la société civile s'investit donc pleinement dans son rôle d'appui et de soutien aux populations des zones soumises à la désertification et à la dégradation des terres.

Adeline Derkimba, Coordinatrice du ReSaD

## Evaluation du ReSaD

### Apprendre de l'expérience pour améliorer la phase 2

Quelle plus-value apporte un réseau comme le ReSaD aux actions des partenaires qui le constituent ? Si on part de l'hypothèse que l'union fait la force, comment renforcer les capacités des acteurs qui luttent contre la désertification au Mali, au Niger et au Burkina Faso afin que la convention des Nations Unies contre la désertification soit réellement suivie d'actions concrètes dans ces 3 pays ? Quelle gouvernance du réseau permettrait de rendre ses actions plus efficaces ? Comment améliorer la communication du RESAD ?

C'est, entre autres, ces questions fondamentales pour la préparation de la phase 2 du RESAD, que ce sont posées les représentants du CNCOD, du SPONG, du GTD et du GCOZA-Mali à Ouagadougou le 29 mai dernier. Les discussions ont eu lieu dans les locaux du SPONG lors d'un atelier d'évaluation animé par l'évaluatrice du projet. Les recommandations formulées lors de cet atelier seront rendues publiques à la fin du mois de juin mais le bilan en termes de plaidoyer et de renforcement des plateformes-partenaires s'annonce déjà très positif.

Sophie Nick, en charge de l'évaluation finale du ReSaD 1  
C4D - Communication pour le Développement - France



Evaluation du ReSaD à Ouagadougou

### Membres



Rue du courreau - 34380 Viols le Fort  
Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18 - Fax : 00 33 (0)4 67 55 74 37  
resad@cariassociation.org  
[www.cariassociation.org/resad](http://www.cariassociation.org/resad)



Le ReSaD est un réseau coordonné par le CARI

### Partenaires

